

Présents : Peinado (Florence, Céline, Thierry, Jean-François, Jean-Claude, Francine), Escande Virgine, Guerin (Suzanne,Patrick), Dumoulin Christian, Bauchot Léni, Legallic Anne-Marie, Gazagne Francis, Louesdon Annick, Saxod Adrien, Joachim (Jessica, Camille), Kelhetter Bernard

## Présentation du système de vote

Scrutin de liste à 2 tours.

- Interdit de rayer des candidats, de modifier l'ordre de la liste.
- Liste paritaire de 7 personnes, alternativement d'un candidat de chaque sexe.
- Possibilité de plus 2 candidats ou moins 2 candidats donc mini 5, maxi 9
  - Pourquoi une liste à 9 ?
    - Si quelqu'un se désiste dans les 6 ans parmi les 7 élus
      - Si on reste à 6, la Voix du maire est prépondérante (compte double en cas d'égalité)
      - Le mandat du suivant de liste débute dès la vacance d'un membre du conseil
    - Les suppléants assistent aux Conseils municipaux : ils sont formés, au courant des dossiers.

Déclaration de candidatures de la liste par le candidat tête de liste :Thierry

- Contenu du dossier
  - Déclaration de candidature de la liste.
  - Déclaration de candidature de chacun des colistiers.
  - Justificatifs d'identité avec photo.

## Election maire et adjoints

- Élection du maire inchangée.
- Élection des adjoints.
  - Pas de parité Maire / premier adjoint.
  - Parité 1er/2e adjoint

## Présentation de la liste

- Titre de la liste : "**LISTE D'UNION**"
- 9 candidats :
  - 1.Thierry Peinado
  - 2.Katharina Mclellan
  - 3.Christian Dumoulin
  - 4.Jessica Joachim
  - 5.Vincent Fernandez
  - 6.Julienne Fernandez
  - 7.Adrien Saxod
  - 8.Suzanne Melix-guerin
  - 9.Clement Peinado

# Budget

## Explication du fonctionnement des travaux

- Nous montons et déposons un dossier de voirie tous les ans.
- Fonctionnement
  - Avant novembre : Proposition/Décision en Conseil Municipal.
  - Rencontre des entreprises, demande devis
  - Réception devis
  - Conseil Municipal pour décision / devis
  - Demande subvention
  - Réponses aux demandes de subventions : fin avril, début mai, Exemple 31590€ HT pour travaux voirie encoste, chemin cimetière
    - Etat 30% : refusé
    - Département 30% ok
    - ComCom 15% ok mais seulement 12%
  - Conseil municipal en juin
    - Examen reste à charge
    - décision : Ok pour mandater entreprises
  - Travaux : en fin d'année, début d'année suivante
  - Facturation, règlement
    - Réception facture
    - Règlement facture
    - Demande versement subvention
  - Récupération TVA : . Environ un an et demi après

## Budget

- Nous essayons d'anticiper un reste à charge de 20/25000€
  - Le montant versé par les impôts est en moyenne de 26000€
  - Besoin d'un fonds de roulement : Pour faire face aux imprévus, attendre le remboursement de la TVA, attendre le versement des subventions, ...
- Dotation élus 6000€ supérieur à ce qui est versé au maire et aux 2 adjoints

## Projet pour les 6 ans à venir

- Travaux connexes sur aménagement foncier (voirie)
- Débat chapelle
  - La Convention est dénoncée officiellement qu'est-ce que les habitants souhaitent faire.
  - proposition : Création d'un **comité consultatif** avec le comité des fêtes et des villageois après les élections.
- Etude sur les locaux communaux (implication de tous)
  - Création d'un **comité consultatif** après les élections.